

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 1^{er} décembre 2023

Les nouvelles orientations stratégiques et financières de l'Établissement public d'aménagement Bordeaux Euratlantique

Au terme d'une première décennie, l'Établissement public d'aménagement Bordeaux Euratlantique livre les premiers quartiers de l'Opération d'intérêt national (OIN) qui transforment le paysage urbain au sud de Bordeaux.

L'opération est poursuivie jusqu'en 2040 autour de quatre enjeux principaux et prioritaires :

- la production de logements abordables et la mixité urbaine,
- la transition écologique et énergétique,
- la conception d'une ville créatrice de valeurs et inclusive,
- **la soutenabilité économique de l'OIN pour les finances publiques**

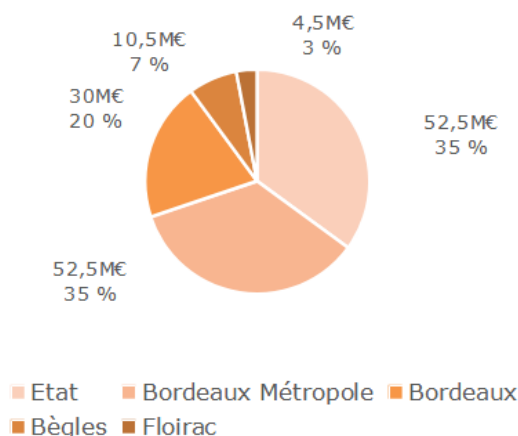
Réuni le 29 novembre 2023, le conseil d'administration de l'EPA a adopté à l'unanimité les nouvelles orientations stratégiques et financières qui détermineront les conditions de programmation, de conception urbaine et de financement nécessaires pour mener à bien les opérations définies ou à définir sur les cinq territoires de projet de l'OIN.

Les orientations stratégiques au service d'un nouveau patrimoine commun, environnemental et social

La raison d'être de l'OIN Bordeaux Euratlantique est d'aménager des quartiers de centre urbain, répondant ainsi aux besoins du territoire métropolitain, en matière d'habitat (logements abordables, mixité sociale, diversité typologique...) comme d'activité économique, et constituant par là une alternative crédible à l'étalement urbain. Chacun des territoires de projet porte ces ambitions, qui se déclinent selon les particularités des lieux et la maturité des opérations. D'ici 2040, l'Opération d'intérêt national doit ainsi permettre la **production de 25 000 logements supplémentaires**.

Les orientations financières

Pour finaliser les opérations prévues et renforcer les ambitions, il a ainsi été décidé de prolonger l'OIN d'une part et de mobiliser dans cette perspective **des financements publics supplémentaires à hauteur de 150 M€** répartis entre l'Etat, Bordeaux Métropole et les villes de Bordeaux, Bègles et Floirac.



Cette clé de répartition, identique à celle définie à l'origine de l'Opération d'intérêt national, permet à l'EPA de poursuivre ses objectifs initiaux tout en lui donnant l'opportunité d'aller plus loin dans la pérennité des bâtiments, leur écoconstruction, leur réversibilité, leur intensité d'usage mais également dans l'aménagement des espaces publics et leur renaturation. Les opérations d'aménagement qui seront menées sur les cinq territoires de projets constituent ainsi une véritable chance pour faire face à l'urgence climatique en luttant contre l'artificialisation des sols et en végétalisant des secteurs entiers.

Cet investissement public traduit une ambition partagée en faveur de la transition écologique sans renoncer à la nécessité de produire des logements abordables dans un contexte économique difficile.

« Bordeaux Euratlantique constitue un projet majeur d'aménagement en France. Nous arrivons, aujourd'hui, à un moment décisif pour renforcer les ambitions que nous nous sommes fixées. Pour réaliser des quartiers durables, désirables, démocratisés, aux mobilités décarbonées, nos objectifs initiaux demeurent, mais nous nous sommes donnés, ensemble, l'opportunité d'aller plus loin. Si les projets de la première décennie ont été marqués par une logique de reconquête de friches dans un contexte d'attractivité, il faut dorénavant poursuivre les efforts sous l'angle de la production de logements sociaux et abordables, de la végétalisation et de la neutralité carbone ». Clément ROSSIGNOL PUECH, président du Conseil d'administration de Bordeaux Euratlantique.

Etienne Guyot, préfet, commissaire du Gouvernement, souligne « le franchissement d'une étape importante qui valide le haut niveau d'engagement de l'État et des collectivités au profit de l'OIN »

Les territoires de projet de l'Opération d'Intérêt National Bordeaux Euratlantique :

